



CP Sceaux - Sceaux, ville sobre !

(745498 b.)

▼ TÉLÉCHARGER

les points clés

- > Accélération du plan de sobriété énergétique pour réduire l'empreinte écologique de la Ville, éviter les risques de pénuries liées au contexte géopolitique et réaliser des économies face à l'explosion des coûts de l'énergie
- > Déploiement du plan eau visant à limiter la consommation, préserver la qualité de l'eau et restaurer des écosystèmes sains et fonctionnels

INTENSIFICATION DU PLAN DE SOBRIÉTÉ POUR RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

Depuis plusieurs années, Sceaux déploie un plan de sobriété avec des actions directes sur les bâtiments municipaux, l'éclairage public, la flotte automobile municipale et les bonnes pratiques des agents municipaux. Ainsi, cet hiver, la ville de Sceaux a diminué la température de ses bâtiments publics d'un degré en journée passant de 19°C à 18°C et de trois degrés la nuit et le week-end. Elle a également réduit la puissance de certains éclairages publics selon les heures de la nuit comme l'extinction de la mise en lumière des monuments dès 23h et profité du renouvellement de la flotte automobile de la Ville pour atteindre 35% de véhicules électriques ou hybrides d'ici 2026, tout en réduisant l'ensemble de la flotte.

Au sein de ses groupes scolaires, équipements sportifs et autres lieux accueillant du public (hôtel de ville, Ancienne mairie, salles d'activités associatives...), la Ville applique des mesures d'économie comme la réduction de la température (jusqu'à 14 degrés dans les gymnases), l'interdiction d'utiliser des chauffages d'appoint pour compenser ces diminutions de température, la mise en place progressive d'horloges et de détecteurs de présence complémentaires pour une coupure effective des éclairages dans les bâtiments municipaux durant la nuit et le remplacement des éclairages pour favoriser un éclairage par LED. De la tombée de la nuit à 23h, la puissance d'éclairage est réduite à 75 % puis à 50 % à partir de 23h. Enfin, la Ville utilise une électricité à 100 % d'origine renouvelable depuis 2015.

En matière de chauffage, la Ville a réalisé une économie de consommation de gaz de 36 %. Depuis le début de l'année 2023, le volume de gaz consommé par la Ville est de 2 372 MWh soit 1 358 MWh de moins que la consommation au cours de la même période de 2022. Par ailleurs, tous les projets de réhabilitation ou de construction d'équipements municipaux (nouvelles crèches, extension de la salle de musculation et de remise en forme...) intègrent déjà des critères d'efficacité énergétique élevés (puits canadien, etc.).

Concernant sa flotte automobile, la Ville a réduit son parc de 8 % en 2023 par le non-remplacement de véhicules thermiques anciens. Les nouveaux véhicules acquis par la Ville

remplacement de véhicules thermiques anciens. Les nouveaux véhicules acquis par la ville seront autant que possible électriques ou hybrides, avec l'objectif d'atteindre 35 % de véhicules propres d'ici 4 ans. Parallèlement, la Ville développe les prêts de vélos à assistance électrique pour les déplacements professionnels de ses agents, et aussi pour expérimenter le trajet domicile-travail pendant une semaine.

DÉPLOIEMENT DU PLAN DE SOBRIÉTÉ SUR L'EAU

Si la Ville avait déjà initié des actions pour économiser l'eau depuis plusieurs années, elle accélère désormais ses engagements et a présenté un plan de sobriété sur l'eau lors de la réunion du conseil municipal du 22 juin 2023. Sceaux accompagne et participe à l'équipement des Scéens en proposant des solutions pratiques : écogestes, aides financières et distribution de kits d'économiseurs d'eau. La Ville met également en place un plan d'action contre le gaspillage au sein des bâtiments municipaux : bacs à récupérateurs d'eau dans les écoles, captation d'eaux pluviales, nouvelle politique d'arrosage public et d'aménagement des espaces verts, économiseurs d'eau...

Enfin, Sceaux sensibilise ses habitants à la problématique de l'eau à travers divers dispositifs comme les jardins partagés ou les jardins en pied d'immeuble. Dans le cadre de la raréfaction de l'eau, la Ville s'est engagée auprès du collectif "Maires anti-pesticides" pour alerter le gouvernement sur l'impact des pesticides sur la pollution de l'eau. La lutte contre les produits phytosanitaires est un combat de longue date menée par la ville de Sceaux, engagée, depuis 2009, dans une démarche "zéro phyto".

SCEAUX ENGAGÉE DE LONGUE DATE DANS UNE DÉMARCHE DE SOBRIÉTÉ

Avec le concours des instances citoyennes participatives, Sceaux est déjà engagée depuis de nombreuses années dans une démarche de sobriété :

- ▶ en matière de chauffage, la Ville réalise une économie de consommation de gaz évaluée à plus de 36 % ;
- ▶ mise en place du dispositif "Ville 30" (limitation de la vitesse à 30 km/h) depuis 2007 pour diminuer la pollution en ville ;
- ▶ Sceaux est engagée dans une démarche "zéro phyto" au sein du collectif "Maires anti-pesticides" ;
- ▶ mise en place du forfait mobilités durables. Depuis 2018, les agents de la Ville peuvent bénéficier d'une indemnité kilométrique (IKV) à hauteur de 200 € annuels lorsqu'ils réalisent au moins 75 % de leurs
- ▶ déplacements en vélo entre leur domicile et leur lieu de travail ;
- ▶ développement de la récupération des eaux de pluie et de solutions pour économiser eau et électricité ;
- ▶ gestion maîtrisée des ressources énergétique dans les nouveaux marchés signés avec différents prestataires ;
- ▶ lutte contre le gaspillage alimentaire avec les enfants des écoles de la Ville ;

- ▶ ouverture de La Manufacture par la Ville qui met à disposition de tous des machines spécialisées pour créer, détourner et réutiliser les fibres et le textile ;
- ▶ dématérialisation des convocations, documents d'information et de l'affichage ;
- ▶ évolution de la charte graphique de la Ville pour réduire la consommation d'encre.

> contact presse :

Anne Richet - [01 41 13 32 60](tel:0141133260)

anne.richet@sceaux.fr

 [RETOUR À L'ESPACE PRESSE](#)



MAIRIE DE SCEAUX
HÔTEL DE VILLE - 122 RUE HOUDAN
92330 - SCEAUX

 **01 41 13 33 00**

- ▶ LA MAIRIE RECRUTE
- ▶ DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RGAA
- ▶ PLAN DU SITE
- ▶ PRESSE
- ▶ MENTIONS LÉGALES

LETTRE D'INFORMATION

Saisir votre adresse e-mail :



DÉSINSCRIPTION

HORAIRE D'OUVERTURE : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h. Samedi de 9h à 12h : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté.

RÉALISATION

STRATIS